



— Vie des entreprises —

Le yachting professionnel lance sa saison estivale sur fond d'incertitudes

Samedi 30 avril, Riviera Yachting Network avait convié les professionnels de la grande plaisance à Saint-Tropez pour le lancement de la saison yachting. Un lancement effectué dans un contexte de guerre en Ukraine et de sanctions à l'égard des oligarques russes.



A l'occasion du lancement de la saison yachting, Laurent Falaize, président de Riviera Yachting Network, avait convié à Saint-Tropez 130 professionnels et partenaires du secteur : représentants de chantiers navals, de sous-traitants, de sociétés de services, d'équipages de superyachts, de partenaires institutionnels. Les sanctions prononcées contre la Russie suite à l'invasion de l'Ukraine le 24 février dernier étaient dans tous les esprits : en effet, 10% des yachts appartiennent à des Russes, et cette proportion est encore plus importante en ce qui concerne les yachts de

plus de 90 m, avec 29% de propriétaires russes. Riviera Yachting Network a dernièrement mené une enquête auprès de ses 120 entreprises adhérentes pour mesurer les impacts de cette situation dans les entreprises.

Une perte de chiffre d'affaires de 10 à 25% pour les acteurs du yachting

«En France, déjà 4 yachts sont bloqués et 17 au niveau européen pour une valeur totale de plus de deux milliards

d'euros, détaille Laurent Falaize, le président de Riviera Yachting Network. Sachant que 10% de la valeur d'un yacht est consacrée normalement à son fonctionnement, on peut penser que le manque à gagner sur les bateaux sortis du circuit est ainsi au total de 200 millions d'euros. Au niveau de la Région Sud, les chantiers pourraient avoir à subir une baisse de chiffre d'affaires de plus de 20 millions d'euros, soit au moins 10% de leur chiffre d'affaires global habituel, si la situation en Ukraine ne s'améliorait pas». Par ailleurs, les acteurs du secteur du charter (location de yachts)

proposant leurs services à des clients russes s'attendent à une saison estivale difficile, renforcée par le fait qu'en plus, certains américains estiment que la Méditerranée est trop proche de la zone de guerre et renoncent à y venir. La situation en Ukraine impacte aussi les équipages et fait peser de lourdes menaces sur l'emploi : «Le blocage des transactions bancaires en provenance de la Russie a rendu impossible le paiement des équipages ainsi que le règlement des chantiers et des sous-traitants qui interviennent sur les navires», pointe Jacques Conzales, président du Groupement



des Equipages Professionnels du Yachting (GEPY). «Les différentes vagues de sanctions ont été imaginées pour pénaliser les Russes mais, on le voit, elles ont également des conséquences sur l'activité des entreprises françaises, complète Christophe Bourillon, CEO de la Professional Yachting Association (PYA : association des équipages de yachts). Et alors que nous sortions tout juste de la crise sanitaire, nous n'avions vraiment pas besoin de cela».

Fournir
aux entreprises
des informations
complètes sur les
propriétaires

Pour de nombreuses entreprises du yachting, dans la situation actuelle, la crainte est de se mettre en porte-à-faux en tant que sous-traitants ou d'être en infraction sans le savoir face à l'interdiction de travailler avec des Russes sous sanctions - car il est parfois difficile de faire le lien avec les yachts gérés par des sociétés écrans diverses. Riviera Yachting Network souhaite mettre en œuvre le processus de collaboration avec les services de l'Etat et les douanes qui permettra aux entreprises d'obtenir les informations les plus précises possibles sur les propriétaires de yachts et les personnalités russes et biélorusses concernées par les sanctions. «Nous travaillons également en lien très étroit

avec l'URSSAF et la DREETS pour évoquer des aides de financement de trésorerie et de possibles étalements de charges ou de tout accompagnement au cas par cas», précise Laurent Falaize, président de Riviera Yachting Network. Pour rester attractif, le littoral de la Région Sud va par ailleurs commencer à offrir l'installation progressive de mouillages écologiques en Méditerranée. Lors du Cannes Yachting Festival de septembre 2021, Laurent Falaize avait participé à une réunion de travail avec la ministre de la Mer Annick Girardin autour, notamment, avec la mise en place de coffres de mouillage dans des sites emblématiques, permettant ainsi de préserver à la fois la biodiversité et les richesses

environnementales des zones de mouillage et le développement de l'activité grande plaisance. 16 mouillages écologiques devraient être implantés dès cette année dans les Alpes-Maritimes, avant de nouvelles installations attendues pour 2023 dans le Var et notamment le secteur de Saint-Tropez.

Le chiffre

200

A l'échelle de la région, les chantiers tablent sur une perte de chiffre d'affaires de 200 millions d'euros.



10% des yachts appartiennent à des Russes, et cette proportion est encore plus importante en ce qui concerne les yachts de plus de 90 m, avec 29% de propriétaires russes.